



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES (LES « ACTIONNAIRES ») DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 6 AVRIL 2021

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque a eu lieu par le biais d'une webdiffusion audio en direct, le mardi 6 avril 2021, à partir de 9 h 30 (l'« Assemblée »).

M. Michael Mueller, président du conseil d'administration, préside l'Assemblée et Mme Sivan Fox, première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporative, agit à titre de secrétaire de l'Assemblée.

NOMINATION DES SCRUTATEURS ET ATTESTATION DE QUORUM

Le président déclare l'ouverture de l'Assemblée et désigne Mmes Martine Gauthier et Gale Demick, de Services aux investisseurs Computershare inc., à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Le président constate que le quorum est atteint et, un avis de convocation en bonne et due forme ayant été envoyé, l'Assemblée est reconnue comme étant légalement constituée pour traiter les points à l'ordre du jour.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

États financiers et rapport de l'auditeur

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été envoyés aux actionnaires par la poste, sont présentés à l'Assemblée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'est soumis à l'Assemblée pour ce point.

Élection des administrateurs

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé que les candidats suivants soient élus aux postes d'administrateurs de la Banque pour la prochaine année : Mme Sonia Baxendale, Mme Andrea Bolger, M. Michael T. Boychuk, Mme Suzanne Gouin, Mme Rania Llewellyn, M. David Morris, M. David Mowat, M. Michael Mueller, Mme Michelle R. Savoy, Mme Susan Wolburgh Jenah and M. Nicholas Zelenczuk. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président déclare la clôture des candidatures et soumet la proposition au vote.

Nomination de l'auditeur

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé que le cabinet d'experts-comptables Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé auditeur de la Banque pour la prochaine année. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

Vote consultatif sur la rémunération des membres désignés de la haute direction

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé que la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres désignés de la haute direction, telle qu'elle est présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque (la « **Circulaire de sollicitation de procurations de la direction** »), soit approuvée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Un représentant du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « **MÉDAC** ») soumet un commentaire concernant le processus de la Banque aux fins de rémunération et de recherche d'un nouveau chef de la direction. Le président souligne que les candidatures externes et internes ont fait l'objet d'un examen minutieux et que le processus adopté par le Conseil pour mener ses travaux de recherche était à la fois rigoureux et conforme aux meilleures pratiques. Aucune autre question ni aucun autre commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES

Le président annonce sept propositions d'actionnaires soumises par le MÉDAC, telles que présentées à l'annexe A de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction, en précisant qu'à la suite de discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne pas soumettre cinq des sept propositions au vote des actionnaires. Une déclaration du MÉDAC est lue à voix haute par un représentant du MÉDAC pour présenter les deux propositions soumises au vote, c'est-à-dire la proposition 1) *Raison d'être et engagement* et la proposition 6) *Économie circulaire*. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet les propositions au vote.

Une déclaration du MÉDAC est lue à voix haute pour présenter les cinq autres propositions non soumises au vote.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Un actionnaire soumet une question à l'Assemblée, pour demander à la chef de la direction ce que ses cinq premiers mois à la Banque lui ont appris et ce qui lui a inspiré la confiance de pouvoir insuffler un élan positif à la Banque. La chef de la direction explique avoir passé en revue les lignes d'affaires de la Banque au cours des cinq derniers mois et souligne le potentiel élevé des services bancaires commerciaux. Elle explique également avoir élaboré, avec l'équipe de haute direction, une stratégie actuellement déployée pour notamment renouveler le personnel de haute direction de la Banque (grâce entre autres à trois embauches à l'externe et à deux promotions à l'interne), séparer les services aux entreprises et aux particuliers en deux unités opérationnelles distinctes, effectuer un examen approfondi des opérations de la Banque et évaluer les projets clés pour identifier les priorités et créer une proposition de valeur, améliorer la gestion des coûts à l'échelle de l'organisation, réaliser un examen de bout en bout du processus hypothécaire et assurer une solide performance sur les marchés des capitaux tout en explorant de nouvelles occasions de générer des revenus. La chef de la direction termine en soulignant avoir été impressionnée par le niveau de compétence du personnel de la Banque et se réjouit de pouvoir diriger, avec l'équipe de direction, une telle équipe.

RÉSULTATS DES VOTES

Le président annonce les résultats préliminaires des votes tels que consignés dans le rapport des scrutateurs. Les porteurs de 15 059 835 actions ordinaires participent à l'Assemblée ou sont représentés par des fondés de pouvoir, ce qui représente 34,75 % des actions ordinaires avec droit de vote.

Les onze candidats désignés dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction ont été élus par un pourcentage de voix favorables de 88,50 % à 98,90 %.

Les propositions concernant la nomination de l'auditeur et l'approbation de la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées, tandis que les propositions d'actionnaires ont été rejetées. Les résultats sont indiqués dans le tableau ci-après :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	%	%	%
Nomination de l'auditeur	93,06	S.O.	6,94
Vote consultatif sur la rémunération des membres désignés de la haute direction	92,42	7,58	S.O.
Proposition d'actionnaires 1) <i>Raison d'être et engagement</i>	11,95	87,41	0,64
Proposition d'actionnaires 6) <i>Économie circulaire</i>	12,34	86,97	0,69

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires, puis demande une proposition de levée de l'assemblée. Sur proposition dûment faite et appuyée, le président déclare la levée de l'Assemblée.

(s) Michael Mueller
Président

(s) Sivan Fox
Secrétaire